

information sur la qualité de l'eau distribuée en 2020

ADDUCTION COMMUNALE DE TREFLEZ

Unité de distribution : TREFLEZ_

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, **7** échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

La gestion de la distribution est assurée par la **MAIRIE DE TREFLEZ**.

L'eau distribuée provient de l'Aber-Wrac'h après traitement à l'usine du syndicat du Bas-Léon située à Kernilis.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

nom du captage	protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU BANNIGUEL	Procédure terminée (captage public)	06/05/2003	31/05/2006

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

6 analyses conformes sur
7 réalisées

nitrates :

7 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 7 réalisées
teneur maximale : 42 mg/L
teneur moyenne : 28 mg/L

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

dureté :

TH moyen de 12 °f
eau peu calcaire

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

pesticides :

6 analyses conformes sur 6 analyses réalisées à la mise en distribution à l'usine du syndicat des eaux du Bas-Léon.
limite de qualité : 0,1 µg/l par molécule

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

autres paramètres :

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

PESTICIDES
Le contrôle sanitaire 2021 intégrera des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances.

COVID 19
L'eau du robinet n'est pas une voie de contamination du Covid19. Au cours de l'année 2020, nos programmes de surveillance ont été adaptés pour maintenir la sécurité sanitaire du consommateur.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée n'a pas présenté une qualité bactériologique totalement conforme aux limites de qualité. Une faible contamination bactériologique d'origine fécale par des Entérocoques a en effet été observée, le 22 juillet. Des dispositions ont été immédiatement mises en oeuvre pour rétablir une situation de sécurité sanitaire. Pour les autres paramètres recherchés, l'eau a été conforme aux limites de qualité.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département
santé-environnement,

signé

Julien CHARBONNEL